

N°22
ÉTÉ
2018

Villers d'Avenir

Votre bulletin d'information municipale



2018



Renseignements utiles

Mairie

02 31 77 02 18

Mail : mairie@villersbocage14.fr

Lundi	Mardi au vendredi	Samedi
	9h - 12h 13h30 - 16h	9h - 12h
13h30 - 16h		

Pré-Bocage Intercom

Le pôle population, jeunesse, développement économique, environnement :

18 rue Emile Samson à Villers-Bocage/02 31 77 88 05

Le pôle ressources et technique/02 31 77 57 48

Le Pôle urbanisme et déchets/02 31 77 12 36

31 Rue de Vire à Les Monts d'Aunay (Aunay sur Odon)

Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi	9h - 12h	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h	

Local des permanences

Mairie - Place Maréchal Leclerc

Conciliateur de justice - Mr OZIOU :

2ème mercredi du mois : 9h-12h

Permanence pour le CAUE sur RDV :

02 31 15 59 60

Centre des Finances Publiques

Lundi, mardi, jeudi : 9h00-12h00 / 13h30-16h00

Fermeture mercredi et vendredi

La Poste

02 31 25 40 21

Lundi/Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
	dernière levée 15h30	
Samedi	8h30 - 12h	
	dernière levée 12h	

ADMR

Place de Gaulle - 02 31 77 33 12

Lundi, mercredi, vendredi : 9h30-11h30

Travailleuses familiales : jeudi 14h-17h

Centre médico-social

Place de Gaulle - 02 31 77 12 55

Secrétariat ouvert : lundi 9h-12h / 14h-16h30

Assistants sociaux, consultation de jeunes enfants,

assistante sociale CRAM,

sur rendez-vous.

BACER

Rue René Huet - 02 31 77 34 67

Du mardi au samedi : 9h50-12h30 / 13h30-17h30

le dernier jeudi de chaque mois : 9h-12h

inscription et accompagnement des salariés sur

rendez-vous.

Médiathèque

Place De Gaulle - 09 65 11 15 16

Mardi/Vendredi		16h - 18h
Mercredi	10h - 18h	
Samedi	10h - 12h30	14h - 17h

EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)

02 31 77 01 36

Office de tourisme

02 31 77 16 14

Presbytère

02 31 77 02 13

Piscine

02 31 77 00 21

Gymnase

02 31 77 24 97

Enseignement

- Ecole primaire : 02 31 77 00 26

- Restaurant scolaire (élémentaire et maternelle) : 02 31 77 91 45

- Collège : 02 31 25 40 30

Jours de fermeture des boulangeries

BALLEROY et LEOPOLD : lundi

LUCAS et MARIE : mardi

Urgences

- Pompiers : 18

- Urgences médicales : (nuits, week-end, jours fériés) : 15

- Gendarmerie : 17 ou 02 31 08 35 88

- Centre Antipoison (Rennes) : 02 99 59 22 22

- Pharmacie : (nuits, week-end, jours fériés) : 32 37

- Urgence, sécurité dépannage EDF-GDF

GDF : 0 800 47 33 33

EDF : 0 810 33 30 14

Santé

- Médecins :

Cabinet médical, rue aux Grains

Docteurs BOURGOIS, CONDE, LAPLANCHE :

02 31 77 02 60

Docteur LACOMBE, rue des Halles :

02 31 77 29 92

Docteur PREVEL, rue des Halles : 02 31 77 33 55

- Cabinet ophtalmologie : 02 31 36 21 69

- Cabinet dentaire : 02 31 77 04 80

- Infirmiers :

Mesdames ASSELOT, GROULT, LEMOIGNE :

02 31 77 12 91 et 06 45 60 39 16

Monsieur LECOCQ, Mesdames PERRIER VAUGOUDE :

02 31 77 41 20 et 06 16 54 28 61

Madame CHARDIN : 07 71 76 81 68

- Ambulances du Bocage : 02 31 77 07 08

- Centre Hospitalier d'Aunay : 02 31 71 76 76

- Cabinet vétérinaire : 02 31 77 00 22

- Pharmacie DUBOSQ : 02 31 77 00 60

- Pharmacie MARIE : 02 31 77 01 35

Déchèterie Maisoncelles Pelvey

Du 1^{er} avril au 31 septembre

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-18h
Mardi		14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-18h
Samedi	10h-12h	14h-18h

Du 1^{er} octobre au 31 mars

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-17h
Mardi		14h-17h
Mercredi	10h-12h	14h-17h
Jeudi		14h-17h
Vendredi	10h-12h	14h-17h
Samedi	10h-12h	14h-17h

Prenez date 31

Du 7 juillet au 15 septembre : Exposition sur la 2nde Guerre Mondiale à l'Office de Tourisme

Maintenant au 30 septembre : Exposition de cartes postales anciennes du territoire de Pré-Bocage Intercom sur la place Maréchal Leclerc

Dimanche 26 août : 3^{ème} édition de la Villersoise Nature par l'association Villers-Bocage Endurance 14

Du 2 août au 30 novembre : Exposition de l'Association Ding Dingues d'Art à l'office de Tourisme, la médiathèque et l'EHPAD La Maison de Jeanne

Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre : 41^{ème} foire à tout de Villers-Bocage par l'association Sports et Loisirs en Pré-Bocage

Lundi 3 septembre : Rentrée scolaire

Samedi 8 septembre : Forum des associations aux gymnases

Mardi 18 septembre : Don du sang de 15h30 à 19h30 au Centre Richard-Lenoir

Jeudi 20 septembre : Réunion publique sur l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires au centre Richard-Lenoir à 20h

Samedi 22 septembre : Présentation de saison de l'AIPOS «Les Zimproloco», théâtre d'impro, à 16h00 à la salle des fêtes des Monts d'Aunay

Vendredi 5 octobre : Croq'livres (pour les 0-3 ans) à 9h15 et 10h30 à la médiathèque - *sur réservation*

Samedi 6 octobre : Après-midi jeux de 15h à 18h avec la ludothèque «Être et jouer» à la médiathèque

Dimanche 14 octobre : Salon des gourmandises par l'UCIA du Pré-Bocage à la salle des fêtes des Monts d'Aunay

Mercredi 17 octobre : Contes gourmands à la Maison de Jeanne par la médiathèque (0-6 ans et +)

Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'été prend à nouveau son envol et c'est pour la plupart d'entre nous l'occasion de profiter des beaux jours pour se ressourcer et emmagasiner de nouvelles forces. J'en profite donc pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de très bonnes vacances durant lesquelles vous allez pouvoir partager des moments plus intimistes avec vos familles et vos amis et, pour ceux qui voyagent et se déplacent, découvrir des lieux et des endroits plus insolites les uns que les autres.

L'action du Conseil municipal, quant à elle, ne va pas s'arrêter.

Les sujets les plus importants qui occupent actuellement l'esprit des élus de la commune, après avoir choisi des assistants à maîtrise d'ouvrage pour chacun des deux projets, sont l'aménagement de l'ancienne place du marché aux bestiaux et la restructuration des équipements sportifs. Pour l'un comme pour l'autre les premiers plans vont bientôt voir le jour.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage a également été choisie par le Conseil communautaire de l'Intercommunalité du Pré-Bocage pour la construction du futur pôle de santé qui sera situé sur l'ancienne place du marché aux bestiaux.

Le choix d'un futur aménageur de la Zone d'Aménagement Concerté ou ZAC de la Fontaine Fleurie est imminent. C'est un projet d'urbanisme à long terme qui s'étalera, dans le temps, à l'horizon 2030.

Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive. Bien d'autres sujets concernant le développement de la commune préoccupent l'ensemble des élus, mais il en est un qui actuellement retient toute leur attention : c'est le maintien de la trésorerie publique à Villers-Bocage.

Les élus de votre commune et ceux des communes voisines ont décidé d'agir pour empêcher la fermeture de la trésorerie de Villers-Bocage mais ils ont besoin du soutien de tous les administrés pour obtenir le maintien de ce service de proximité sur notre territoire. Je vous invite donc à signer une pétition contre la fermeture de la trésorerie, soit en ligne sur le site de la commune de Villers-Bocage, soit sur papier en vous rendant à la mairie de Villers-Bocage

Je vous souhaite de bonnes et heureuses vacances à toutes et à tous !

Le Maire de Villers-Bocage,
Marc HÉBERT



Sommaire

- P.2 Renseignements utiles
- P. 3 Le mot du Maire
- P. 4 à 8 Près de chez vous
- P. 9 à 16 Associations



La municipalité de Villers-Bocage adresse ses sincères condoléances à la famille de Monsieur Jean-Pierre ALBERT élu conseiller municipal, de 1983 à 2014 et salue le dévouement dont il a fait preuve toutes ces années envers la commune.

Etat civil

Naissances :

Julianna LOCARD Maëlynn LECUYER
Ilyes YAHYAOUI Samuel RICHARD
Julia BERTHOUD Ilyes ACHOUR
Zoé SORNIN Logan MASSON
Dounya LALEG Bastien LORILLU
Théo CROIX

Mariages :

Guillaume LOUVEL et Laura MALHERBE
Nicolas SIMONIN et Julie LE SIGNOR
Nicolas CHOUQUAIS et Julia BEAUMONT
Laura CACHARD et Manon DEMEY

Décès :

Jean COUESPEL
Martine NORMAND
Jean-Pierre ALBERT
Jackie QUESNEE
Pascal LEROY

Crédit photographique : les élus, les associations. **Rédaction** : Sandrine MARY, les élus, les associations. **Directeur de publication** : Marc HÉBERT.

Conception graphique et réalisation : Toile de Com - tél. : 02 31 25 66 46 - contact@toiledecom.fr - **Impression** : Caen Repro. Les plus grands soins ont été apportés à la réalisation de ce bulletin municipal, toutefois la société Toile de Com, décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions qui auraient pu s'y glisser. Toute reproduction même partielle, contrefaçon, démarquage, sera poursuivie, ainsi que l'utilisation de nos modèles à des fins de prospection publicitaire. Vente interdite. Édition été 2018.

Près de chez vous

Scolaire

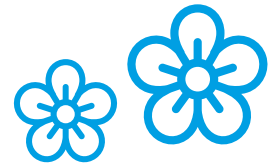
Tarifs des services périscolaires

Voici les tarifs applicables au 1^{er} septembre 2018 :

Tarif garderie maternelle matin	Tarif garderie maternelle soir
1,80 €	2,50 € de 16h15 à 17h30 2,30 € de 17h30 à 18h30
Tarif garderie primaire matin	Tarif étude surveillée primaire soir
1,80 €	2,40 €

Au-delà de 18h30, tout dépassement sera facturé 3 € pour la garderie maternelle du soir et pour l'étude surveillée primaire du soir.

Concours des Maisons Fleuries



Le jury composé de dix personnes du Conseil Municipal a circulé dans les rues de Villers-Bocage la deuxième quinzaine de juillet afin de repérer les candidats potentiels pour le concours des maisons fleuries. Lors d'une réunion fin juillet, celui-ci a déterminé les lauréats. La municipalité tient à remercier tous les habitants qui participent à l'embellissement de notre commune.



Médiathèque

LA MÉDIATHÈQUE PASSE AUX HORAIRES D'ÉTÉ DU

10 JUILLET AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE INCLUS			PÉRIODE SCOLAIRE		
Lundi			Lundi		
Mardi	16h - 18h		Mardi	14h - 18h	
Mercredi	10h - 10h30	14h - 17h	Mercredi	10h - 12h30	14h - 18h
Jeudi		16h - 18h	Jeudi		14h - 18h
Vendredi		16h - 18h	Vendredi		14h - 18h
Samedi	10h - 12h30		Samedi	10h - 12h30	14h - 17h

Place de Gaulle / 09 65 11 15 16

Fermeture exceptionnelle le 14 août

Les dates à retenir pour la rentrée :

Samedi 22 septembre à 11h :
Mme Hiboux sera de retour

Vendredi 5 octobre à 9h15 et 10h30 :
Croq'livres (pour les 0-3 ans).

Samedi 6 octobre de 15h à 18h :
après-midi jeux avec la ludothèque Être et jouer.

Mercredi 17 octobre :
contes gourmands à la maison de Jeanne (0-6 ans et +).



ZAC

Environ une trentaine de personnes était présentes lors de la réunion publique du 9 avril présentant le projet de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) par SIAM Conseils, Assistant à Maitrise d'Ouvrage en Urbanisme (AMO Urbanisme) sur le secteur de la Fontaine Fleurie. L'objectif est la **construction de 320 à 350 logements**, avec 18 logements par hectare, dont de l'habitat locatif, social ou non, et des logements en accession pour des ménages à faibles revenus.

Le reste sera en accession classique sous forme de terrains à bâtir, de tailles diversifiées d'environ 400 à 600m². Des concertations avec les habitants par le biais d'ateliers participatifs seront organisés. N'hésitez pas à contacter la mairie afin de vous faire connaître si vous souhaitez y participer.

Retour en images sur Villers en fête

le 30 juin 2018



L'Office de Tourisme vous propose 3 expositions cet été :

Du 7 juillet au 15 septembre, venez découvrir l'histoire de la Première Guerre Mondiale au travers d'une exposition riche en photos, documents et objets de l'époque, en lien avec l'exposition « 1914-1918, les Virois dans la Grande Guerre » dans la Porte Horloge de Vire (du 3/07 au 16/09).

Puis L'Association Ding Dingues d'Art présentera son travail du **18 septembre au 31 octobre** : peinture, arts plastiques, abstrait, figuratif... Il y en a pour tous les goûts.

Ces deux expositions seront accessibles gratuitement dans le hall de l'Office de Tourisme de Villers-Bocage aux horaires d'ouverture. La place du Maréchal Leclerc accueillera quant à elle une exposition de cartes postales anciennes grand format qui vous fera découvrir le Pré-Bocage tel qu'il était autrefois.

Agenda de l'été

L'agenda de l'été contenant toutes les manifestations du secteur est paru ! Il est disponible dans nos antennes et sur notre site internet www.bocage-normand.com, avec notamment les Veillées d'Été et les Visites Insolites, mais aussi les expos, sorties, randonnées, spectacles, animations enfants... Pas de quoi s'ennuyer !

Penser aussi à venir chercher votre **Pass Découverte et ses coupons de réduction** pour les sites du Bocage Normand et du Pays de Condé.



Horaires d'ouverture

Du 7 juillet au 31 août :
Du lundi au samedi de
9h30 à 13h et de 14h à 18h

À partir de septembre :

Le lundi : de 13h30 à 17h30
Le mardi : de 9h30 à 12h30
Le mercredi, jeudi et vendredi :
de 9h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30
Le samedi : de 9h30 à 12h30

Près de chez vous

Frelons asiatiques

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, n'intervenez surtout pas vous-même. La destruction du nid doit être réalisée par un professionnel. Si celui-ci est mal détruit, vous vous exposez à un risque important de piqûre, à un risque d'attaque collective de la colonie et les frelons pourraient se disperser et ainsi créer d'autres nids à proximité. La piqûre du frelon asiatique peut provoquer de graves réactions allergiques, nécessitant une prise en charge urgente. En cas de piqûre avérée ou simplement de doute, appeler le SAMU (15).

Il est impératif de signaler le nid de frelons asiatiques à la Mairie au 02 31 77 02 18 afin qu'une entreprise spécialisée neutralise le nid (coût pris en charge par la Mairie).

Info :

Le frelon asiatique se nourrit d'insectes riches en protéines : la consommation d'abeilles induit des nuisances sur les ruches et la production de miel; la prédation sur les pollinisateurs peut impacter la biodiversité locale et la production fruitière.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Rappels

Concernant le bruit

Nous vous rappelons que la loi interdit les nuisances sonores diurnes : « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage », mais cet article R. 1334-31 du Code de la santé publique s'interprète de manière assez tolérante. En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants, donc de la tondeuse !

La plupart des communes dont celle de Villers-Bocage ont pris des arrêtés municipaux à ce sujet. Le plus souvent, il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux :

En jour ouvrable : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche : de 10h00 à 12h00

Pieds de mur

Nous demandons aux propriétaires et locataires de bien vouloir entretenir les pieds de mur qui longent les pelouses communales sur 10 cm. En effet, comme nous l'avons expliqué précédemment, nous appliquons la gestion différenciée et n'utilisons plus de produits de traitement phytosanitaire. La masse de travail pour les agents communaux est donc augmentée et les machines ne peuvent pas entretenir les pieds de murs sans risque de les abîmer. Nous avons donc besoin de l'implication citoyenne de tous nos administrés.

Village Étapes

Notre commune de Villers-Bocage est la seule commune du Calvados à posséder le label Village Étapes.

L'aire pour les camping-cars est souvent remplie et accueille des touristes de la France entière. Plusieurs touristes envoient leurs avis à la Mairie et permettent aux élus de réfléchir à des solutions afin d'améliorer le service proposé.

Petit aperçu des avis :

"proche du centre ville, pas trop bruyante, avec un parc juste à côté. Petit bémol que 3 places, et les poubelles juste à côté de la borne de service et l'incivilité des gens qui les prennent comme déchèterie ! Une note éventuelle 8/10."

"Je trouve cette ville très accueillante et l'aire de service se trouve en centre-ville, à proximité immédiate de tous les commerces où nous ne manquons pas d'y faire nos courses. Je recommande également les restaurants de cette ville. Une aire de stationnement propre où l'on se sent en sécurité."

«de passage pour la 1^{ère} fois dans votre ville, nous avons apprécié le charme de la rue principale, l'aire réservée aux camping-caristes»

«Étape très agréable pour pique-niquer à l'aire de repos des campings cars. Endroit très bien équipé et très propre.»



Concernant les animaux

Chaque propriétaire doit prêter la plus grande attention à ses animaux de compagnie notamment aux chats et aux chiens. Les services de la mairie sont assez fréquemment sollicités pour récupérer des chats et des chiens en divagation. Le dépôt en fourrière à Vire et toute la prise en charge coûtent au minimum 250 € par animal... payés par les contribuables de Villers-Bocage.

De plus, nous vous rappelons que des sacs sont à retirer gratuitement à la mairie afin de ramasser les déjections de vos animaux et que la municipalité a pris un arrêté afin que les chiens soient tenus en laisse sans exception. Une verbalisation sera être prise à l'encontre des propriétaires ne respectant pas ces règles.

Concernant le stationnement

Le stationnement sur les trottoirs est interdit et est passible d'une contravention de 135 €. Pensez aux piétons !

Des places de stationnement minute sont mises en place sur l'axe principal de Villers-Bocage.

Réunion publique

Dans le cadre de l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires par les particuliers au 1^{er} janvier 2019, une réunion publique aura lieu le 20 septembre à 20h00 à la salle Richard-Lenoir.



Restez vigilants sur votre consommation d'eau en raison des fortes chaleurs : (arrosage des jardins, lavage des voitures...)

Contre la fermeture de la Trésorerie !

Dans le cadre du plan de restructuration du réseau du Trésor Public, l'Etat envisage de fermer la Trésorerie de Villers-Bocage au 1^{er} janvier 2019 et de transférer ses missions vers la Trésorerie des Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon).

Cette fermeture aurait des conséquences extrêmement préjudiciables en termes de service à la population car la trésorerie offre aujourd'hui aux particuliers un accueil fiscal de proximité à Villers-Bocage, notamment pour le recouvrement des impôts. Ce transfert représenterait une déstructuration du maillage territorial, opéré au mépris de la proximité, de l'efficacité et de la prise en considération des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer.

La disparition de ce service public se ferait donc à l'encontre du respect des principes d'égalité d'accès et d'égalité de traitement de tous les citoyens.

C'est pourquoi, nous **CONDAMNONS fermement** le transfert de la Trésorerie de Villers-Bocage fondé, uniquement sur des logiques comptables et financières, et **DEMANDONS à Monsieur l'Administrateur général des Finances Publiques de renoncer à sa fermeture.**

Vous pouvez nous soutenir dans notre démarche contre cette décision en signant la pétition disponible en mairie ou en ligne sur Internet (lien direct en cliquant sur la bannière sur le site Internet de la Mairie).



Les caméras de vidéoprotection sont installées et fonctionnent



Ouverture d'une plateforme d'accompagnement et de répit

L'instant répit - Plateforme d'accompagnement et de répit Bessin Pré-Bocage subventionnés par l'Agence Régionale de Santé (ARS), a ouvert en janvier 2018. Le bureau de la plateforme est basé au rez-de-chaussée à l'entrée de la Maison de Jeanne à Villers-Bocage. Nous nous adressons aux aidants qui aident un proche en perte d'autonomie, liée au vieillissement, à un handicap ou à une maladie neurodégénérative. Nous proposons du relayage à domicile, un café des aidants, une formation des aidants, ainsi que des entretiens individuels avec une psychologue, pour une adhésion annuelle de 50 euros.

Vous pouvez contacter la coordinatrice, Célia AUVRAY, pour toute information au **06 40 82 27 86** ou par mail à : linstantrepit@gmail.com.



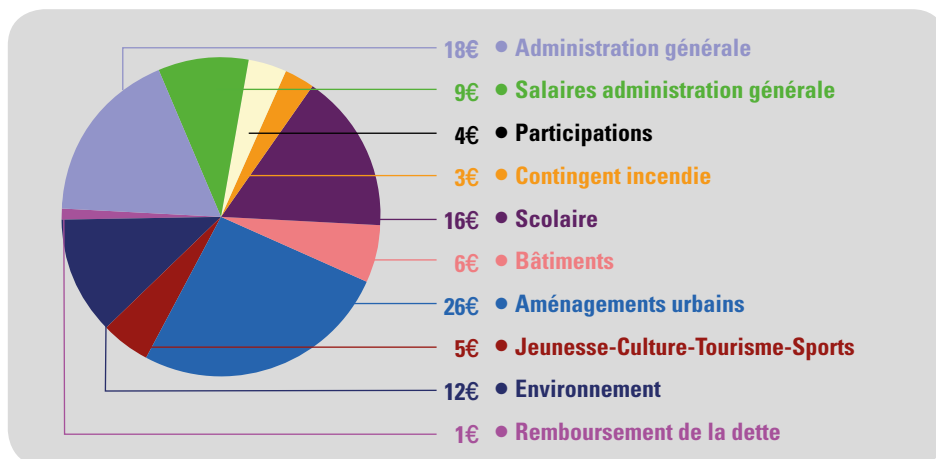
L'instant répit
Et vous, de quoi avez vous besoin ?



Compte administratif 2017

Comment se répartissent 100 euros de dépenses ?

Sur un budget général de 4 091 116 € (restes à réaliser compris)
- les frais de fonctionnement représentent 66 % des dépenses
- les investissements (exemple : mise en accessibilité des bâtiments) représentent 34 % des dépenses.



Près de chez vous

Canicule

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Vous perdez donc de l'eau et risquez la déshydratation. C'est pourquoi il faut prendre plusieurs précautions :

- bien s'hydrater (1.5L d'eau par jour)
- ne pas faire d'effort physique intense
- ne pas rester en plein soleil
- maintenir sa maison à l'abri de la chaleur (fermer volets et fenêtres en journée)
- passer du temps dans des endroits frais ou climatisés (supermarché...)
- ne pas consommer d'alcool
- manger normalement
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes (entre 12h et 16h)

Si vous êtes ou connaissez une personne âgée, isolée ou en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la mairie. **Contact : 02.31.77.02.18**

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Travaux

- Des passages piétons en 3D ont été matérialisés devant l'école élémentaire afin de faire ralentir les voitures au maximum et ainsi protéger les enfants et accompagnateurs.
- Les WC de l'école élémentaire ont été refaits à neuf et deux bancs ont été installés.
- De nouveaux portails ont été installés à l'école élémentaire avec un système de sécurité afin que les personnes extérieures ne puissent plus rentrer dans l'enceinte sans contrôle.
- Trois bancs vont être installés autour de l'étang de l'Ecanet.



Nouveauté

Une borne interactive a été installée sur le mur de l'Office de Tourisme. Celle-ci a pour but d'informer les habitants mais surtout les touristes de la localisation des différents commerces, des animations se déroulant sur le territoire en bref toutes les informations nécessaires pour passer un bon moment dans notre commune. Cette borne permet également de bénéficier du réseau wi-fi.



Le 8 mai, lors de la commémoration de la fête de la Victoire 1945, Annick POISSON, section des anciens combattants, a reçu l'insigne de porte-drapeau.

Calendrier des jours de collecte

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
DI 1	ME 1	SA 1	LU 1	JE 1	SA 1
LU 2	JE 2	DI 2	MA 2	VE 2	DI 2
MA 3	VE 3	LU 3	ME 3	SA 3	LU 3
ME 4	SA 4	MA 4	JE 4	DI 4	MA 4
JE 5	DI 5	ME 5	VE 5	LU 5	ME 5
VE 6	LU 6	JE 6	SA 6	MA 6	JE 6
SA 7	MA 7	VE 7	DI 7	ME 7	VE 7
DI 8	ME 8	SA 8	LU 8	JE 8	SA 8
LU 9	JE 9	DI 9	MA 9	VE 9	DI 9
MA 10	VE 10	LU 10	ME 10	SA 10	LU 10
ME 11	SA 11	MA 11	JE 11	DI 11	MA 11
JE 12	DI 12	ME 12	VE 12	LU 12	ME 12
VE 13	LU 13	JE 13	SA 13	MA 13	JE 13
SA 14	MA 14	VE 14	DI 14	ME 14	VE 14
DI 15	ME 15	SA 15	LU 15	JE 15	SA 15
LU 16	VE 16	DI 16	MA 16	VE 16	DI 16
MA 17	VE 17	LU 17	ME 17	SA 17	LU 17
ME 18	SA 18	MA 18	JE 18	DI 18	MA 18
JE 19	DI 19	ME 19	VE 19	LU 19	ME 19
VE 20	LU 20	JE 20	SA 20	MA 20	JE 20
SA 21	MA 21	VE 21	DI 21	ME 21	VE 21
DI 22	ME 22	SA 22	LU 22	JE 22	SA 22
LU 23	JE 23	DI 23	MA 23	VE 23	DI 23
MA 24	VE 24	LU 24	ME 24	SA 24	LU 24
ME 25	SA 25	MA 25	JE 25	DI 25	MA 25
JE 26	DI 26	ME 26	VE 26	LU 26	ME 26
VE 27	LU 27	JE 27	SA 27	MA 27	JE 27
SA 28	MA 28	VE 28	DI 28	ME 28	VE 28
DI 29	ME 29	SA 29	LU 29	JE 29	SA 29
LU 30	VE 30	DI 30	MA 30	VE 30	DI 30
MA 31	VE 31		ME 31		LU 31

 Ordures ménagères
 Recyclables

AIPOS

- Samedi 22 septembre : Présentation de saison de l'AIPOS "Les Zimproloco", théâtre d'impro, à 16h00 à la salle des fêtes des Monts d'Aunay.
- Jeudi 11 octobre : Les Fouteurs de joie "Des étoiles et des idiots", musique, à 20h30 à la salle des fêtes des Monts d'Aunay.
- Mardi 20 novembre : Sudden théâtre "Bashir Lazhar", théâtre, à 20h30 à la salle Richard-Lenoir Villers-Bocage (à partir de 12 ans).
- Jeudi 6 décembre : Théâtre des Crescite "Bérénice", théâtre, à 20h30 à la salle des fêtes des Monts d'Aunay (à partir de 14 ans).
- Jeudi 17 janvier : Compagnie Tro-Heol "Je n'ai pas peur", théâtre de marionnettes durée à 20h30 à la salle des fêtes des Monts d'Aunay (à partir de 10 ans)
- Jeudi 14 mars CCN de Caen "Vivace", danse, à 20h30 la salle des fêtes des Monts d'Aunay.
- Jeudi 25 avril : Vocal 26 "Emma la clown", clown chanson, à 20h30 à la salle des fêtes des Monts d'Aunay.

Associations

L'UCIA

L'Union Commerciale Industrielle et Artisanale du Pré-Bocage a proposé aux consommateurs plusieurs animations commerciales en ce printemps 2018 : Fête des Mères, Fête des Pères et le vendredi 22 Juin, le FRIDAY du PRÉ-BOCAGE.

Plus de 40 commerçants du secteur ont offert à ces occasions de belles promotions et des cadeaux à leur clientèle. L'animation du FRIDAY avec tous vos commerçants en rose a eu un franc succès !

Les prochaines dates des animations UCIA :

Les Commerces en Folie, braderie commerciale, samedi 1^{er} septembre 2018 à Villers-Bocage en association avec la traditionnelle Foire à Tout de Sports et Loisirs en Pré-Bocage.

Le salon des gourmandises, dimanche 14 octobre 2018 à la salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon sera l'occasion de déguster et d'acheter tous les bons produits fabriqués dans le Pré-Bocage !



Cach les vïas

Les 16 et 17 juin, nous avons rencontré nos amis d'Issoudun "La Rabouilleuse" dans leur maison où ils font revivre leurs coutumes et traditions. Le public, très attentif, a apprécié nos danses. Ils nous ont fait visiter leur ville d'Issoudun et Saint Valentin le village des amoureux.

C'est très intéressant de faire des échanges; nous avons ainsi découvert quatre fois l'Allemagne, la Roumanie, la Vienne et les territoires de notre région.

Vous pouvez connaître le plaisir de ces rencontres en venant nous rejoindre. Notre nouvelle saison commencera le 7 septembre; pour une cotisation annuelle de 10 euros, nous vous ferons découvrir nos danses normandes, pas besoin de connaissances spéciales. Vous êtes les bienvenus, seul ou en famille, à partir de 6 ans.

Nous recherchons toujours des vieux tissus, dentelles ou des modèles pour réaliser nos costumes au plus près de la réalité. Merci.

Renseignements auprès de M. Dupont au 02 31 77 41 36



L'APE

L'Association des Parents d'Élèves de l'école de Villers-Bocage s'est mobilisée cette année autour de plusieurs manifestations afin de récolter des fonds pour aider au financement de projets scolaires. Plus de **8000 €** auront été reversés.

Certaines manifestations sont entièrement consacrées aux enfants (gâteaux pour le goûter, fête de l'école...) d'autres sont ouvertes à un plus large public.

Cette année, un apéro-concert gratuit a été proposé Place Charles De Gaulle avec, au chant, Hélène Dor. L'association remercie l'école de Villers (sa directrice et ses enseignants) ainsi que la Mairie de Villers-Bocage pour leur soutien dans nos projets.

Associations

Le Don de Sang s'effectue en 4 étapes

1 - L'inscription

Cette première étape est incontournable. Elle permet de recueillir les renseignements nécessaires pour constituer le dossier du donneur. Pour un premier don, il faut se munir d'une pièce d'identité.

2 - L'entretien médical

L'entretien médical est une étape essentielle pour la sécurité transfusionnelle. Cet entretien est confidentiel et couvert par le secret médical. À travers ses questions, le médecin cherche à déceler des risques éventuels de contact avec un virus ou une bactérie, il apprécie si le donneur peut donner son sang sans risque pour sa santé et celle du malade. Il se renseigne sur l'état de santé et la vie personnelle du donneur.

3 - Le prélèvement

L'infirmière (ou l'infirmier) prélève quelques tubes échantillons sur lesquels seront effectuées les analyses. Le don peut alors commencer...



4 - La collation

Après votre don, vous restez sous l'œil vigilant des infirmières. Une collation vous est offerte avant de quitter le lieu de collecte.

Un don dure environ 45 minutes.

Nous vous attendons nombreux lors des prochaines collectes à Villers-Bocage au Centre Richard-Lenoir.

le mardi 18 septembre 2018
le mardi 11 décembre 2018
de 15h 30 à 19h 30

Les malades et les accidentés ont besoin de vous !



Fête du jeu

La Fête du Jeu est un événement national qui existe depuis 2001, initié par un collectif d'associations dont le but est de promouvoir « le jeu gratuit, partout, pour toutes et sous toutes ses formes ».

Sur le territoire, la Fête du Jeu est née en 2009.

La Fête du jeu, organisée par le service Enfance-Jeunesse de Pré-Bocage Intercom et Familles Rurales, a eu lieu le samedi 16 juin à Villers-Bocage dans l'école primaire.



3^{ème} édition de la Villersoise nature

Dimanche 26 août 2018, l'association Villers-Bocage Endurance 14 organise la 3^{ème} édition de la Villersoise Nature. Cette manifestation se déroule autour du bois de l'Écanet avec un départ et une arrivée au stade de Villers-Bocage.

2 courses sont proposées aux coureurs :

Un parcours de 6 km sur une boucle (départ 9h30)

Un parcours de 12 km sur 2 boucles (départ 10h)

Le circuit est composé en grande partie de chemins. Une tombola est organisée et un kir offert après les épreuves.

Alors venez nombreux participer à cette épreuve !

Infos pratiques :

Inscription avant le 26 août 2018 auprès de M. Michel LE MAZIER
19 rue du Noziot 14310 Villers-Bocage

06 07 33 22 19 - Mail : michel.lemazier@gmail.com

Engagement à l'ordre de VBE 14 :

7 euros pour le 6 km (majoration de 2 euros sur place)

9 euros pour le 12 km (majoration de 2 euros sur place)



Inscription possible sur internet sur le site Normandie course à pied www.normandiecouseapied.com

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou une photocopie est obligatoire.

Levinou Assoc

L'association Levinou Assoc en partenariat avec Toys'R'Us de Mondeville permet aux enfants hospitalisés au CHU de Caen de se rendre au bloc opératoire pour leur opération au volant de l'une des deux voitures électriques, fournies par le partenaire.

L'objectif est d'apaiser l'inquiétude des jeunes patients avant leur intervention chirurgicale et de dédramatiser ce moment difficile. Très belle initiative !



Ding, dingues d'art

Comme l'année dernière, les membres de l'association Ding, Dingues d'Arts ont exposé avec enthousiasme une partie de leur travail au Centre Richard-Lenoir, le week-end du 15 avril 2018.

Le public, venu nombreux, a pu admirer 160 toiles et une dizaine de statues finement élaborées dans la grande salle égayée par des compositions florales gracieusement offertes par les fleuristes de Villers-Bocage. Toutes les techniques de peinture étaient représentées : huile, acrylique, pastel, aquarelle.

Le travail régulier des membres de l'association accompagnés par leur professeur leur permet de faire progresser régulièrement leur discipline artistique.

Vous les retrouverez l'an prochain au même endroit...

En attendant, vous pourrez découvrir d'autres de leurs tableaux lors des expositions qui auront lieu du 2 août au 30 novembre prochain, à l'EHPAD, à l'office de tourisme et à la médiathèque de Villers-Bocage.

Contact : Annie Gatti, Présidente



Associations

Le Festival des Mots sans Cage du Pré-bocage : encore une belle édition !

Cette année le festival a déployé ses spectacles durant la semaine du 14 au 20 mai, dans nos villages et à Villers-Bocage. Un festival autour des mots, autour du conte, de la poésie, du slam, de la chanson pour le plaisir de chacun : A côté de quelques vedettes de Normandie, nos agriculteurs, nos anciens, nos collégiens, nos écoliers, nos associations (Cach les vîas, Tonton Marcel, Familles rurales, Mélimélodon, ...) les médiathèques, ... ont exercé leurs talents et ravi nos oreilles.

Sous le soleil, un peu plus de 3000 entrées et pas loin de 35 animations /

spectacles ont enchanté les spectateurs, des plus jeunes jusqu'à nos anciens. L'équipe organisatrice remercie la mairie, et M. le Maire, Marc HÉBERT, pour l'appui apporté à cette belle manifestation ; elle remercie tout particulièrement l'équipe de la médiathèque pour son appui constant et compétent notamment sur toute la programmation « contes » du festival. Rendez-vous en mai 2019 à Caumont-sur-Aure, où l'équipe est déjà sur « le pied de guerre » pour relever le challenge !



École de musique



Les inscriptions auront lieu sur 3 jours indépendamment de votre lieu d'habitation :

Les places sont limitées en cours individuels.

Lundi 10 septembre 2018 :

18h à 20h : Ecole de Musique

Maison des Services Les Monts d'Aunay

Mardi 11 septembre 2018 :

17h à 19h : Ecole de Musique

Maison des Associations

Chemin de l'Ecanet - Villers-Bocage

Mercredi 12 septembre 2018 :

18h30 à 19h : Centre culturel

à Caumont l'Eventé

L'Ecole Intercommunale de Musique du Pré-Bocage a pour missions centrales la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles dans le domaine musical.

282 élèves étaient inscrits pour l'année 2017/2018 à l'Ecole de Musique du Pré-Bocage.

Le samedi 24 mars a eu lieu à la salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon le concert des professeurs qui a réuni 200 personnes.

Le samedi 2 juin a eu lieu à la salle Richard-Lenoir à Villers-Bocage un concert gratuit du Bal de Mandarine organisé par notre école qui a réuni un large public.

13 professeurs diplômés enseignent dans différentes disciplines.

Un large choix d'activités est proposé aux enfants, adolescents et adultes qui souhaitent découvrir, s'initier ou approfondir des connaissances musicales, seul ou en groupe, dans le but d'une pratique amateur.

Interventions en milieu scolaire

Découverte de la musique:

Jardin musical: 4 / 5 ans

Eveil musical: 5 / 6 ans

Initiation musicale + percussions africaines: CP/CE1,

Formation musicale (5 années)

Pratique instrumentale : batterie, clarinette, flûte traversière, guitare basse, guitare classique, guitare électrique, piano, saxophone, violon, cuivres : trompette, tuba, trombone (sous réserve du nombre d'inscrits).

Enseignements collectifs : guitare d'accompagnement et électrique pour adultes et enfants (à partir de 10 ans), percussions africaines, batucada (percussions brésiliennes), technique vocale.

Pratiques collectives : chorales : adultes (Pré-Voix) - enfants (à pleine voix), atelier jazz, musiques actuelles, ensemble cordes, ensemble vents, ensemble clarinettes, ensemble violons.

Contact : **Virginie CLOS, coordinatrice administrative**
au 02 31 77 24 15

Mail : ecolemusiqueprebocage@orange.fr
<http://ecoledemusiquedupre-bocage.e-monsite.com>

Club de Tennis de table de Villers-Bocage

Lors de l'assemblée générale, le Président a remercié tout d'abord les présents, en particulier Evelyne et Angélique, non joueuses mais présentes quand c'est nécessaire. Il a également remercié l'Intercom qui a versé une subvention plus importante cette année. Cette augmentation a récompensé les actions menées au sein du club, la journée portes ouvertes par exemple, ainsi que la soirée et les tournois organisés le dimanche. Serge LARUE a salué Philippe LECOEUR, notre entraîneur, qui a réussi à fidéliser les jeunes et leur a permis de progresser.

Enfin, le club est reconnaissant envers les sponsors qui nous permettent année après année d'acheter du petit matériel, des balles et des tables. Ce sont :

Bocage Motoculture, Copifac, la Boulangerie Léopold, Mod'homme, le studio photo box de Villers, le Vieux Puits, les Quatre Saisons et pour la première fois cette année Clomesnil-ARD, Pare Brise New Deal à Hottot les Bagues, le Petit Zinc, la ferme Sénéchal et Jumel couvreur.

Cette année, le club comptait 85 adhérents, dont 60% de jeunes, chiffre stable puisque lors de notre meilleure année, 2016, le club en comptait 91.

Les résultats cette année sont les suivants :

l'équipe première, 8^{ème}, descend en R3 - l'équipe 2, 1^{er}, monte en R3.

L'équipe 3, 5^{ème}, et l'équipe 4, 4^{ème}, se maintiennent en D2.

L'équipe 5, 3^{ème}, se maintient en D3. L'équipe 6, en revanche, classée dernière, descend en D4.

Les jeunes se sont très bien comportés cette année, rapportant de nombreuses médailles du circuit jeunes. Ils se classent 3^{ème} au championnat du Calvados.

Le prix des licences reste inchangé : adultes - 95 €, moins de 18 - 85 €, moins de 15 - 75 €, moins de 10 - 65 €, loisirs - 50 €.

L'achat de deux tables supplémentaires est prévu pour la saison prochaine.

Pour la saison prochaine, l'idée a été soumise que les jeunes les plus motivés puissent s'entraîner un autre jour que le mercredi, en petits groupes, afin de travailler les gestes techniques de façon plus intensive. Le créneau que nous avons déjà le lundi pourrait servir à cet entraînement supplémentaire, son succès conditionnant sa pérennité éventuelle.

Une soirée choucroute est envisagée ; un loto est également possible, mais, pour être rentable, il devra réunir 400 personnes environ.

La rentrée aura lieu le mercredi 5 septembre à 16h45, au gymnase de Villers-Bocage rue saint Martin.

Pour nous joindre :

Président : Serge LARUE 02 31 25 01 32

Trésorier : J-C. DELASALLE 02 31 85 10 66

Secrétaire : Dominique MORIN 06 71 30 17 76

Notre site : <http://club.quomodo.com/usvb-tennisdetable>



Athlétisme

Championnats du Calvados : l'ALAVE en tête des clubs

Aux 16 titres remportés par les benjamins et minimes sont venus s'ajouter 24 gagnés par les cadets, juniors, espoirs et seniors ce qui permet à l'ALAVE d'être n°1 des clubs dans les championnats départementaux 2018.

L'AL AUNAY VILLERS EVRECY 5^e club de Normandie en athlétisme.

D'après les classements officiels sur les 8 premiers, le 1^{er} de chaque épreuve marquant 8 points, le 2^e 7 points, etc... , sur l'ensemble des championnats de Normandie des benjamins aux vétérans, l'ALAVE arrive en 5^e position derrière Sotteville, Rouen, l'entente Mondeville-Hérouville et Evreux.



Associations

Tennis

Notre tournoi homologué a réuni une soixantaine de participants qui se sont rencontrés du 3 au 30 juin. Cette compétition était ouverte à tous les licenciés de la FFT de non classé à 15. Chez les plus de 35 ans, deux joueurs du club, habitués à jouer ensemble en équipe, se sont affrontés en finale : Patrice EUSTACHE l'a emporté face Jean-Michel MARAIS. Chez les femmes, en 4^{ème} série Isabelle BOROTTRO (30/1 Biéville) a gagné contre Marie-France RENARD (30/2 Baron), en 3^{ème} série, belle victoire de Aurélie DORAPHE (15/4 TC Villers-Bocage) contre Pauline SAUSSEY (15/1 Bayeux).

En hommes, victoire de Théo GASSON (15/2 Caen) face à Emilien SAINTENOY (15/1 Louvigny).

Remerciements à Jacques et Arnaud COUPPEY pour l'organisation du tournoi et pour les nombreuses permanences assurées.

Après la pause estivale, les entraînements (école de tennis et adultes) reprendront mi-septembre et les compétitions par équipes débuteront début octobre.

Pour les inscriptions, des permanences se tiendront au bungalow du club et au forum des associations (gymnase de Villers le samedi matin 8 septembre).

NOUVEAUTE :

Le club de tennis proposera cette année un créneau multi sports : Pour les sportifs souhaitant pratiquer plusieurs activités pendant l'année, sans compétition, nous organiserons des entraînements et des rencontres amicales (tennis, basket, badminton, tennis de table, futsal, hand, sortie vtt, beach tennis, pétanque,...).

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant : **Vianney Hue 06 80 75 16 34**

Bonnes vacances

Tennis Club de Villers-Bocage

Tarifs

Tarifs 2018-2019	Pré-Bocage Intercom-Normandie	Extérieur Pré-Bocage Intercom
Tennis Loisir Adulte et Jeune	75 €	80 €
Tennis compétition (entraînement non compris)	105 €	110 €
Entraînement adultes (tarif à ajuster en fonction du nombre de participants)	120 à 180€	120 à 180€
École de tennis	155 €	160 €
École, deuxième enfant	125 €	130 €
Parents d'élèves (non compétiteurs.)	55 €	60 €
Tarif Printemps/Été	60 €	65 €
Location court 1 heure	10 €	
Caution clé	10 €	

(Gymnase utilisable uniquement par les adhérents licenciés au TC Villers-Bocage)

Contact : **Vianney HUE : 06 80 75 16 34**

USVB Basket

Encore une nouvelle saison qui se termine. Avec de bons résultats notamment chez les filles; les U15F terminent championnes du département, les U17F 2^{ème} et finalistes de la coupe du Calvados.

L'équipe 1^{er} homme termine 4^{ème} en Régional 2.

Félicitations aux 14 autres équipes du club qui vont du baby basket aux seniors hommes et aussi cette année aux seniors femmes, sans oublier notre équipe de loisirs.

En fin de saison, nous avons organisé notre premier tournoi de fin de saison 3x3 interne au club. Il a regroupé environ 100 personnes. Je tiens à remercier, tous les membres du bureau, les entraîneurs et les parents qui nous aident toute l'année et plus particulièrement Jean-Pierre LECHARTIER qui a décidé d'arrêter la présidence du club au bout de 12 ans. Il reste dans le bureau.

Pour tous renseignements concernant la vie du club, vous pouvez consulter le site Internet : pre-bocage-basket.com ou nous contacter via l'adresse

mail : contact.club.prebocagebasket@gmail.com

Le président, Guillaume ANQUETIL



USVB Danse

Cette année, USVB Danse a organisé plusieurs manifestations.

Le samedi 26 mai, une battle Kid's avec son professeur de breakdance Bouba. Une quarantaine d'enfants de trois écoles différentes se sont rencontrés pour danser.

Le samedi 9 Juin, un gala a été présenté à la Maison de Jeanne et le samedi 23 Juin, à la salle des fêtes des Monts d'Aunay, nous avons proposé un gala en deux temps afin de pouvoir accueillir l'ensemble des spectateurs (environ 500 personnes). Le spectacle a commencé à 17h par une représentation de danses classique et contemporaine puis s'est poursuivi par un show de Breakdance à 20h. 140 danseurs/danseuses sont montés sur scène ce jour là. L'équipe des professeurs de danse est stable depuis maintenant de nombreuses années avec Isabelle DURAND en contemporain, Marie Clémence LECOMTE en classique et Bouba au breakdance.

Nous profitons de cette article pour remercier la mairie de Villers-Bocage ainsi que Pré-Bocage Intercom sans qui il n'y aurait pas de danse sur Villers.

Informations sur : www.dansevillers-bocage.fr

Les nouvelles inscriptions auront lieu lors du forum des associations à Villers-Bocage le samedi 8 septembre.

Emilie LE LAGADEC, Présidente USVB Danse.

Sports et Loisirs en Pré-Bocage (SLPB)



Une association multi-activités.

Encore connue sous le nom de Comité d'Animation en Pré-Bocage, notre association propose depuis plus de quarante ans des activités sportives, culturelles et de loisirs sur le territoire du Pré-Bocage. A ce jour, Sports et Loisirs en Pré-Bocage compte 248 membres ce qui en fait l'une des associations les plus importantes du secteur.

Quatre activités sont proposées : badminton, VTT, football de table et bridge.

Les activités sont orientées loisir et plaisir de pratiquer ensemble mais de nombreux licenciés s'adonnent à la compétition jusqu'au plus

haut niveau national pour certains. L'association n'a pas d'employé mais attache une grande importance à la formation des encadrants bénévoles qui sont qualifiés dans leurs disciplines respectives. Sports et Loisirs en Pré-Bocage participe à l'animation locale en organisant des randonnées et des compétitions de VTT, des tournois de badminton et de babyfoot ainsi que la Foire à tout de Villers-Bocage.

Président : Jérôme PIOLINE – Vice président : Rémi YBERT

Trésorier : Gérard JUIN – Secrétaire : Rémy PERNELLE

La saison démarre au 1^{er} septembre.



Informations pratiques

Badminton

Nom du club AC Bad
 Fédération UFOLEP
 Responsable Ourida PIOLINE
 Contact **02 31 77 91 79**
 e.aunaybad@gmail.com
 Site www.aunaybadminton.fr
 groupe Facebook
 Lieux de pratique Gymnase des Monts d'Aunay
 Gymnase intercommunal de Cahagnes
 Ages Ecole de badminton à partir de 8 ans
 Nombre d'adhérents 120

Bridge

Responsable Philippe SICOT
 Contact **06 14 64 51 67**
 philippescoti@hotmail.com
 Lieux de pratique Les Monts d'Aunay
 bibliothèque et mairie salle des combles
 Nombre d'adhérents 25

VTT

Nom du club Aunay VTT
 Fédération FFC
 Responsable Jérôme PIOLINE
 Contact **02 31 77 91 79**
 club@aunayvtt.fr
 Site www.aunayvtt.fr
 groupe Facebook
 Lieux de pratique Forêt de Campandré, Mont Pinçon
 Vallée de l'Odon entre autre.
 Ages Ecole de VTT à partir de 11 ans
 Nombre d'adhérents 86

Football de Table

Nom du club Aunay Football de Table
 Fédération FFFBT
 Responsable Emmanuel LE HUEROU
 Contact **06 63 49 84 79**
 aunayfootballdetable@freet.fr
 groupe Facebook
 Lieux de pratique Salle de danse, rue des Jardins
 Les Monts d'Aunay.
 Ages Ecole de VTT à partir de 14 ans
 Nombre d'adhérents 13

Foire à Tout à Villers-Bocage

Samedi 1 et dimanche 2 septembre 2018

Les 1^{er} et 2 septembre prochains, l'association Sports et Loisirs en Pré-Bocage organisera la 41^{ème} foire à tout de Villers-Bocage.

Lors de l'édition 2017, ce sont presque 200 exposants sur les 2 journées qui ont envahi la place Charles de Gaulle, la rue St Germain et la place du Maréchal Leclerc.

La foire à tout est ouverte aux particuliers et aux professionnels.

Sur place : manège pour enfants, stands forains, buvette, restauration rapide.



Belle saison pour le club de judo

Cette saison 2017/2018, entre les cours, les activités annexes proposées, les passages de grade et la réussite des compétiteurs, fût très glorieuse.

Tout d'abord, le club propose plusieurs pratiques : du judo, du jujitsu, et du taïso. Tout cela se déroulait tout au long de chaque semaine avec des professeurs spécifiques et de qualité. Ces entraînements ont permis à plusieurs judokas de faire de bons résultats en compétition, dont les benjamines Océane RABACHE, Emma LEROSIER, et Naomie HERBERT qui ont toutes les trois fini sur le podium du critérium Calvados (Océane 2^{ème}, Emma 3^{ème}, Naomie 3^{ème}).

Les plus jeunes judokas n'ont pas démerité non plus en se déplaçant souvent en masse à de nombreuses animations.

De plus, le 24 avril, a eu lieu des cours parents-enfants permettant aux plus jeunes de partager leur passion avec leur famille.

Ensuite, le club a su durant cette année être force de proposition en organisant différentes rencontres afin de faire vivre l'association. En février, un loto était organisé, une bonne occasion de rassembler les habitants de Villers-Bocage et ses alentours pour jouer aux numéros. Puis, plus au sein du club, le 26 mai, s'est déroulée dans la salle des fêtes de Villy-Bocage une soirée dansante qui rassemblait les licenciés et leur famille pour manger, danser, et s'amuser. Mais ce n'est pas tout, lors des vacances notamment mais pas seulement, avaient lieu des rencontres sportives comme des tournois de football, des sorties canoës ou encore des jeux en folie.

Comme si tout cela n'était pas suffisant, deux frères ceintures noires licenciés au club depuis une dizaine d'années, Corentin et Julien CHISTEL, se sont déplacés au Collège de la ville pendant toute une semaine de mars afin d'instruire les élèves sur les pratiques, l'histoire, et les valeurs du taïso, du jujitsu et du judo.

Enfin, la saison s'est terminée en beauté avec d'abord l'animation du club le 12 mai ; puis les passages de grade où la grande majorité des judokas et jujitsukas ont obtenu une ceinture supérieure ; et en amont l'acceptation au collège Lechanteur (avec spécialisation judo) à Caen de Valik TOVMASSOV et Océane RABACHE ; puis l'assemblée générale qui précédait un barbecue très convivial.

Pour s'inscrire au club, rendez-vous le **mardi 4 et vendredi 7 septembre** au dojo à l'étage de la salle Richard-Lenoir.

www.asvbjudo.fr

Facebook «asvb info judo».



Gym volontaire

SAISON 2018 – 2019

Reprise des cours lundi 10 septembre 2018

Jours et horaires de cours

Sophie B.

Lundi : 20H30 – 21H30 : Multi-activités

Orlane R.

Mardi : 17H45 – 18H30 : nouveau ! Zumba ados (10-15 ans)

Mardi : 18H30 – 19H15 : Multi-activités

Mardi : 19H15 – 20H15 : Zumba

Lydie R.

Jeudi : 18H – 19H : Pilates

Orlane R.

Vendredi : 7H30 – 18H30 : Multi-activités

(Multi-activités : 1/3 cardio + 1/3 renforcement musculaire + 1/3 étirement)

Les cours sont assurés au Centre Richard-Lenoir, en période scolaire seulement. Possibilité de faire un cours découverte gratuit.

Cotisation 2018-2019 (licence incluse) :

Adulte : pour 1h/sem. : 105€/an et pour 45 min/sem. : 87€/an (tarif dégressif pour plusieurs cours - nous consulter).

Ado : pour 45min/sem. : 30€ le 1^{er} trimestre.

Inscriptions :

Au début du cours les premières semaines en vous munissant de :

- un certificat médical
- un chèque correspondant à votre choix de cours libellé à « Association Gymnastique Volontaire Villers-Bocage » (nous acceptons les chèques-vacances et les coupons-sport) votre adresse mail, ou à défaut 2 enveloppes timbrées à votre nom.

Contact : gym.villers@orange.fr ou tél 06 12 35 09 56 aux heures des repas